



CONTRE LA REDUCTION DE L'OFFRE DE FORMATION A L'UBP ! DECLARATION DES ELUS FSU (SNESUP, SNASUB)

Malgré les engagements pris pour le maintien de l'offre de formation à l'UBP, malgré le travail réalisé par les composantes pour la réduction des coûts de formation, l'équipe présidentielle a présenté un plan de suppression de 5 licences professionnelles et d'un parcours commun à deux licences générales à la rentrée 2015-2016 afin de dégager de nouvelles marges d'investissement face à une dotation ministérielle une nouvelle fois en baisse (notification du MESR du 23 avril 2015).

La méthode employée solidarisant artificiellement les différentes composantes de l'université génère des inégalités et des situations brutales au regard de l'investissement des personnels. En outre, certaines de ces fermetures sont en contradiction flagrante avec la dynamique de professionnalisation des formations SHS et incohérentes au regard du *Cahier des charges pour la construction de l'offre de formation* soumis au vote du CA du 22 mai 2015 (par exemple, l'articulation avec le monde socio-économique).

De ces différentes suppressions, trois retiennent particulièrement l'attention des représentants du personnel : les licences professionnelles "Agent de développement durable, Agenda 21" (LLSH) ; "Responsable des services d'accueil petite enfance-RSAPE" (Espé) ; le parcours "Science-Langues" (ST).

La fermeture de la **LP Agenda21**, ouverte il y a deux ans, qui répond aux principes qualitatifs du cahier des charges de l'offre de formation, attractive et fortement inscrite sur le territoire, en phase avec l'actualité des besoins des collectivités, manifestement en réussite en matière d'insertion professionnelle des étudiants n'est pas une mesure d'économie : l'investissement conjoint des personnels et des partenaires associés à l'ouverture de cette licence en 2013-2014 est perdu et les effets sur la crédibilité de l'université, sur la mobilisation des collectivités territoriales et des personnels autour de nouveaux projets seront lourdement et durablement négatifs.

En plus de l'incompréhension et du désarroi exprimés par le personnel à l'origine du projet, la fermeture de la **LP RSAPE** aura un impact énorme sur le site d'Aurillac. Tout le travail réalisé depuis l'ouverture en 2012 s'avère finalement inutile et les résultats obtenus seront définitivement perdus : la très forte augmentation de la demande en Formation continue (qui apporte ses financements), la réduction des coûts, la cohérence avec le projet de crèche des Cézeaux, les partenariats territoriaux...

La fermeture du **parcours "Sciences-Langues"** des licences de physique et de mathématiques, impliquant des enseignants de l'UFR LACCcc ne sera pas non plus une mesure d'économie : ce parcours s'est imposé pour son caractère original et son attractivité nationale, son arrêt s'inscrit dans une logique de normalisation des formations. Soutenue par le Rectorat et les enseignants du second degré, sollicitée par de nombreux lycéens, la fermeture de cette formation décrédibilise l'université. Comme les autres, cette formation a participé aux efforts de réduction de ses coûts et propose, en outre, une solution alternative à la fermeture.

Les représentants de la FSU, enseignants et non-enseignants, s'opposent à ces fermetures. Ainsi que nous l'avons annoncé, l'université en validant une logique de restriction s'engageait en 2014 dans une spirale auto-destructrice : la dotation de l'Etat est aujourd'hui inférieure à ce qui a été

négocié en décembre 2014 (-1,5 M€). C'est non seulement nos moyens qui sont diminués mais aussi nos forces : notre offre de formation, notre identité, notre crédibilité, nos capacités d'investissement professionnel. L'inutilité des mesures d'économie successives apparaît clairement.

Le *Cahier des charges pour la construction de l'offre de formation* soumis au vote des conseils des 2 universités illustre particulièrement bien le risque encouru. Son chapitre 5, "une offre de formation soutenable" qui conditionne fortement l'existence des formations à leurs effectifs est un outil d'analyse a posteriori parfaitement contradictoire avec la dynamique de création de formations et donc de construction d'une offre adaptée, innovante et justifiant l'ambition de notre université. Ce chapitre conditionne en réalité les quatre premiers (adossement à la recherche ; cohérence, structuration ; attractivité ; qualité, innovation) qui sont relégués à une dimension parfaitement incantatoire. Plutôt que de construction, ce cahier des charges pourrait rapidement devenir celui d'une destruction de l'offre.

Parce que ces nouvelles mesures d'économies, après la suppression et le gel de postes, la fermeture de bibliothèques (dont certaines avaient connu des investissements récents), etc. affectent la capacité de mobilisation des personnels déjà soumis à de fortes contraintes, la crédibilité et l'avenir de l'université, **nous demandons au Président de l'Université Blaise-Pascal de renoncer à la fermeture des licences professionnelles et de la 1^{ère} année du parcours "Science-Langues" à la rentrée 2015-2016.**

Vote du CFVU du mercredi 20 mai : 6 contre/5 abstention/8 pour. Le représentant de la FSU s'est abstenu dans l'attente d'une position commune enseignants/non-enseignants.

Le site du SNASUB-FSU académique avec les documents sur le CT et notre action à l'UBP

<http://www.snasub.fr/spip.php?article1422>

Pour toute question concernant ce communiqué, vos conditions de travail, votre situation personnelle, contactez les élus et correspondants FSU de l'UBP

Claude Mazel
Élu FSU Comité Technique (titulaire)
Secrétaire section science SNESUP UBP
mazel@isima.fr

Eric Panthou
Élu FSU Comité Technique (titulaire)
Secrétaire académique Snasub-FSU
Eric.panthou@clermont-universite.fr
Permanence syndicale mardi et jeudi matin à l'UBP
0662899430

Blaise Pichon
Élu FSU Comité Technique (suppléant)
Blaise.pichon@univ-bpclermont.fr

Loïc Chabot
Élu FSU Comité Technique (suppléant)
Loic.chabot@clermont-universite.fr

Frédéric Lazuech
Elu FSU CHSCT CEVU
Frederic.lazuech@clermont-universite.fr

Françoise Cognard
Elue FSU CHSCT
Francoise.cognard@univ-bpclermont.fr

Le 26 mai 2015